

SYNDICAT INTERCOMMUNAL NORDSTAD, EN ABREGE « NORDSTAD »

CONVOCATION

Conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité du syndicat intercommunal « NORDSTAD » qui aura lieu **mardi, le 28 juillet 2026 à 19h00** dans la salle des séances de l'Hôtel de Ville à Diekirch (27, avenue de la Gare L-9233 Diekirch).

ORDRE DU JOUR – COMITÉ

1. Affaires du personnel

- 1.1 Affaire de personnel (huis clos).
- 1.2 Promotion d'un fonctionnaire (huis clos).
- 1.3 Présentation des coordinateurs sportifs et/ou animateur en eau potable.
- 1.4 Création d'une vacance de poste (A2) en vue de l'engagement d'un(e) coordinateur*rice (PCVEI).

2. Affaires générales

- 2.1 Approbation provisoire des comptes des exercices 2023 / 2024

3. Actes, compromis, conventions et statuts

- 3.1 Fixation du prix en relation avec le droit de superficie (ZAER) Fridhaff.
- 3.2 Approbation de divers droits de superficie (ZAE) Fridhaff.

4. Devis, modifications budgétaires et décomptes

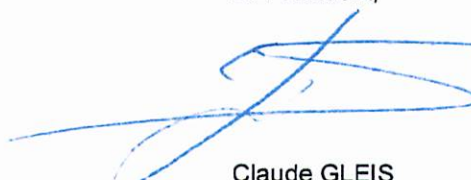
- 4.1 Approbation de divers crédits supplémentaires.

5. Divers

- 5.1 Questions éventuelles et débat ouvert.

Pour les membres du bureau du syndicat intercommunal « NORDSTAD »

Le Président,



Claude GLEIS



Le Secrétaire,



Pierre GRISIUS